

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 90 (1993)
Heft: 10

Rubrik: Concours des ruchers S.A.R. 1993

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS DE RUCHERS S.A.R. 1993

C'est la 3^e circonscription qui, cette année, s'est présentée au concours. La section Grandson - Pied-du-Jura, avec à son programme de l'été son centenaire et plusieurs autres manifestations, a cédé sa place à la section du Gros-de-Vaud.

Les sections suivantes étaient invitées à participer: la Vallée de Joux, Orbe, Gros-de-Vaud. Seule cette dernière a fourni des candidats.

C'est donc dans l'opulente campagne vaudoise que nous avons rencontré les trois concurrents. MM. William Schneeberger, délégué de l'A.D., et Jean-Michel Tenthorey, délégué de la circonscription et secrétaire du concours, accompagnaient le soussigné pour le travail du jury. Des conditions météo très favorables nous ont grandement facilité la tâche lors des journées du 22 mai et du 13 juillet.

Trois candidats, c'est peu, même trop peu; mais les apiculteurs rencontrés nous ont montré de très beaux ruchers et les fruits d'une préparation sérieuse. En plus de leur exploitation, ils assument de nombreuses responsabilités: inspectorat, comité de section, comité de fédération, élevage, etc. Le jury a été sensible au dévouement que toutes ces fonctions exigent. 77 colonies, conduites avec compétence, soins et enthousiasme, ont fait plaisir au jury qui accorde trois médailles d'or. Comme en 1992, la partie théorique s'est faite par écrit au début de la première visite.

Un tout grand merci aux trois concurrents pour leur accueil chaleureux. A mes deux collègues également, j'adresse mes vifs remerciements. Leur disponibilité et leurs connaissances apicoles approfondies ont permis un excellent déroulement lors de ces deux journées.

Le concours 1993 a vécu. Tout s'est bien passé. Entre apiculteurs passionnés par les abeilles, pouvait-il en être autrement?

Le Vaud, le 3 septembre 1993.

Le président du jury: *Fernand Bovy*

Palmarès

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nbre col.</i>	<i>Cat.</i>	<i>Points</i>	<i>Médailles</i>
GROGNUZ	Frédy	25	1	94	or
PAHUD	Joël	12	1	91	or
MAGNENAT	Antoine	40	2	142	or

Dompierre, le 12 août 1993.

Le président:

F. Bovy

Le délégué de l'AD:

W. Schneeberger

Le secrétaire:

J.-M. Tenthorey

Section Gros-de-Vaud

**Grognuz Frédy, gendarme,
apiculteur depuis 1977,
1041 Bioley-Orjulaz.**

25 colonies DB, en plein air,
trois emplacements.



La première visite débute par la découverte du local d'extraction. C'est une miellerie exemplaire. Le local est spacieux et bien éclairé. Tout est impeccable. Extracteur, maturateur, bidons à miel sont parfaitement propres... comme tout le matériel présenté. L'eau chaude est à disposition. Des coffres à cadres sont réunis dans ce local pour le stockage des cadres pendant la saison morte.

Cet apiculteur a trois emplacements à nous présenter. Le premier rucher visité se situe à Bioley-Orjulaz, orientation sud-est, altitude 580 m. Les 15 ruches DB sont en lisière de forêt; le matériel a été repeint et est en bon état. Une ruche pépinière nous est présentée. Il s'agit d'une ruche normale, divisée au centre, avec deux sorties indépendantes. L'apiculteur y a logé deux essaims de l'année. Ces deux essaims nous font très bonne impression, ils ont été très bien nourris. La pose d'une hausse commune peut être envisagée avec, pour séparation, une grille à reine.

L'apiculteur travaille avec beaucoup de douceur et fait preuve de beaucoup d'habileté. Les cires gaufrées sont posées avec justesse et les cadres sont en bon état. Les hausses sont bien garnies et l'apiculteur prévoit d'extraire les jours suivant notre passage. Le renouvellement des reines se fait par l'achat de quelques reines à un apiculteur éleveur.

Le deuxième emplacement visité va être abandonné (un terrain de football va être aménagé à proximité). Les ruches sont disposées en lisière de forêt. Une ruche est ouverte, la reine fait défaut. Cette ruche a entrepris un élevage et une jeune reine est déjà née. L'apiculteur nous fait remarquer que lors d'une visite précédente, la reine pondait correctement. Cette ruche est à surveiller.

Le troisième emplacement se situe à Poliez-Pittet. Les ruches sont également en lisière de forêt, orientation plein sud. Les ruches sont en parfait état et peintes avec beaucoup de goût.

Lors du deuxième passage, nous visitons les deux essaims dans la ruche pépinière; ils ont été haussés et une deuxième récolte est prête à être extraite. Des ruches en pastorale sur le sapin blanc sont visitées; la récolte est freinée par la pluie et le froid.

Les connaissances théoriques sont bonnes. Son travail d'inspecteur est apprécié par ses collègues. Des annotations plus précises faciliteraient le travail.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 9 - 10 - 9 - 9 = 94 points. Médaille d'or.

Section Gros-de-Vaud

**Pahud Joël, inséminateur,
apiculteur depuis 1989,
1041 Poliez-Pittet.**

12 colonies DB, en plein air,
un emplacement.



La visite du local d'extraction nous conduit à la chambre à lait de la ferme; ce local est propre, et l'eau chaude ainsi que l'électricité facilitent le travail de l'apiculteur. Ce local change d'affectation selon les besoins d'utilisation. Le matériel est stocké dans un autre local. Tout le matériel présent est propre. Pour un nouvel apiculteur, un effort remarquable a été fourni pour produire et conditionner un miel de qualité avec du matériel impeccable.

Les ruches sont situées près de la maison familiale, en bordure de haie, orientation est. L'endroit est bien aménagé et l'apiculteur envisage de construire un petit pavillon pour stocker le matériel nécessaire au rucher (hausses, etc.). Les ruches ont été peintes et sont en très bon état. Les colonies (ouvertes lors du premier passage) sont disposées sur beaucoup de cadres de corps par rapport à la force de la colonie. L'apiculteur porte une très grande importance au renouvellement des cadres et introduit plusieurs cires chaque année. L'apiculteur donne beaucoup de volume aux colonies (quelquefois trop).

Des hausses sont bien garnies et la récolte va débuter après notre passage.

A la deuxième visite, nous retrouvons un rucher plein de vigueur; les populations ont augmenté et la deuxième récolte est fort belle. L'apiculteur a diminué le volume du corps de ses ruches et travaille avec beaucoup plus d'assurance.

Deux des grandes qualités de cet apiculteur sont l'enthousiasme et l'optimisme. Les connaissances théoriques sont très bonnes. La pratique et l'expérience apporteront le petit rien qui lui manque. Des notes plus précises faciliteraient le travail.

Le jury lui accorde : 9 - 10 - 10 - 9 - 9 - 8 - 9 - 10 - 8 - 9 = 91 points. Médaille d'or.

Section Gros-de-Vaud

**Magnenat Antoine,
cantonnier,
apiculteur depuis 1967,
1041 Poliez-le-Grand.**

40 colonies DB, en plein air,
trois emplacements.



La visite débute à son rucher de Vuarrens, altitude 630 m, orientation est. Les ruches sont alignées en bordure de forêt, sur un rang; elles sont en parfait état et fabriquées par l'apiculteur avec l'aide d'un ami menuisier.

Chaque colonie possède sa fiche de contrôle. Cette fiche a la couleur de l'année de la reine. Les annotations sont précises et le contenu de la ruche correspond aux fiches. L'apiculteur visite plusieurs colonies avec rapidité et douceur. Une grande quantité de reines sont de l'année précédente. Les colonies sont, pour la plupart, haussées; le corps de ruche est assez serré. La récolte va débuter après notre passage. La sélection est de qualité, néanmoins le critère «douceur» devrait être plus sévère. Le deuxième rucher se trouve à Echallens; deux colonies sont visitées, l'une d'elles va être utilisée pour pratiquer de l'élevage.

Le troisième rucher, situé à Poliez-le-Grand, est situé en bordure de forêt, orientation est. Comme les deux autres, il nous donne l'image d'un apiculteur ayant beaucoup de pratique, chaque situation est maîtrisée avec aisance. Les connaissances théoriques sont bonnes et l'expérience permet à l'apiculteur de travailler d'une manière rationnelle avec ses protégées.

Le local d'extraction se situe au domicile de l'apiculteur. Tout le matériel est présent, un porte-cadre nous est même présenté. Ce dernier permet de stocker 32 cadres désoperculés.

La deuxième visite conforte le jugement du jury. Les ruches visitées sont populeuses et une deuxième récolte est en cours.

Le matériel d'élevage est complet et en bon état. Un élevage est en cours et une vingtaine de reines sont en couveuse, prêtes à être mises en ruchettes. Cette couveuse a été confectionnée avec un vieux frigo équipé d'un thermostat.

Cet apiculteur maîtrise très bien son exploitation, ses connaissances théoriques sont bonnes. Son grand dévouement à la cause apicole doit être relevé. De par ses différentes fonctions assumées au sein de sa société et de sa fédération, il est toujours prêt à rendre service. Nous sommes impressionnés par son engagement et nous pensons devoir en prendre exemple. Un peu plus de temps disponible lui permettrait de mieux soigner le détail.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 9 - 9 - 8 - 10 = 142 points. **Médaille d'or et médaille de vermeil** offertes par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande.